

## Compte rendu du CTSD du 20 janvier 2017

A l'ordre du jour du CTSD du vendredi 20 janvier 2017, il y avait la préparation de la rentrée 2017 dans les collèges de Savoie (moyens attribués aux collèges : Dotation Globale DG).

Quelques chiffres tout d'abord :

Il y avait 17629 élèves à la rentrée 2016, il est prévu pour la rentrée 2017, 17634 élèves soit une augmentation de 5 élèves.

En collège : 17037 élèves en 2016, 17027 en 2017

En Segpa : 402 élèves en 2016, 402 élèves en 2017

En Ulis : 190 élèves en 2016, 205 en 2017

Au niveau de la carte des langues, **l'UNSA** se félicite de la création d'une bilangue italien au collège d'Albens en 2017.

De même, ouverture d'une classe CHAM (classe à horaires aménagés musique) au collège de St Etienne de Cuines, ouverture d'une ULIS au collège Louise de Savoie.

**L'UNSA** a réitéré sa demande d'une ouverture d'une ULIS dans l'avant pays savoyard, secteur déficitaire dans ce domaine.

Concernant la dotation départementale, cette année la dotation comprend les moyens d'enseignement de l'enseignement général et ceux de l'enseignement adapté (Segpa).

La dotation se répartit de la manière suivante :

- 21030,71 heures poste (HP)
- 1587,82 heures supplémentaires année (HSA)
- 266,5 unités indemnitaires pour missions particulières (IMP)

Horaires (rappel)

- 23 + 3 (AP) en 6<sup>ème</sup>
- 22 + 4 (AP et EPI) pour le cycle 4

### **Section de Savoie**

C'est sur cette base qu'a été calculée la dotation pour les établissements.

Le seuil d'élève par division est de 28 en 6<sup>ème</sup>, de 29 en 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> pour les classes standard. (cf les documents du CTSD pour les autres classes en pièces jointes). Dans le privé, le seuil est à 30 élèves.

En Segpa le seuil est de 16 élèves maximum par classe.

Concernant la marge d'autonomie, la dotation horaire de 2,45 heures passe à 3 heures l'an prochain (réforme du collège).

La marge d'autonomie permet d'assurer les AP, EPI, le travail en groupe à effectifs réduits, les co-animations.

**Rappel important** : il appartient au conseil pédagogique de déterminer ses choix, qui ensuite sont validés en conseil d'administration.

Les collèges classés les plus favorisés ont été déterminés à partir de la proportion des élèves boursiers et des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS). Au nombre de 13, vous les trouverez sur les docs du CTSD.

La dotation globale comprend donc les HP, les HSA et les IMP.

Pour connaître celle de votre établissement [voir les docs du CTSD](#).

Si vous avez des questions vous pouvez joindre vos élus à la section de Chambéry le mardi et le jeudi ou par mail.